

UFNAFAAM

Union fédérative nationale des associations de familles d'accueil et assistants
maternels

Petite enfance : l'accueil individuel ne peut plus être le grand oublié des politiques publiques

Chapeau — L'UFNAFAAM alerte sur l'effacement progressif de l'accueil individuel dans les politiques publiques de la petite enfance. Alors même que les assistants maternels constituent le premier mode d'accueil formel en France, leur rôle continue d'être minimisé, au risque d'aggraver les inégalités territoriales et de priver de nombreuses familles d'une solution d'accueil adaptée, notamment en milieu rural.

Un mode d'accueil essentiel, encore trop souvent relégué au second plan

L'UFNAFAAM dénonce une nouvelle illustration de l'invisibilisation de l'accueil individuel, pourtant premier mode d'accueil formel des jeunes enfants en France. Dans un entretien accordé au journal « Echo », la nouvelle directrice générale de la CNAF met principalement l'accent sur les crèches et sur le soutien à leur apporter. Si personne ne conteste la place essentielle de l'accueil collectif, il est en revanche incompréhensible que le rôle central des assistants maternels soit, une fois encore, relégué au second plan.

Cette omission est d'autant plus préoccupante que la majorité des familles qui recourent à un mode d'accueil formel confient leur enfant à un assistant maternel. Dans de nombreux territoires, en particulier en zone rurale et dans les secteurs peu denses, l'accueil individuel demeure la solution la plus accessible, la plus souple et souvent la seule réellement disponible. Le fragiliser, ou laisser entendre qu'il serait destiné à s'effacer au profit d'autres réponses, reviendrait à ignorer la réalité quotidienne de milliers de familles et à accentuer les fractures territoriales.

Une alerte documentée sur l'avenir de l'accueil individuel

Les données publiques confirment pourtant l'urgence. Les publications récentes de la DREES font état d'une baisse continue du nombre d'assistants maternels agréés, avec un recul encore accentué en 2024. Elles rappellent également que les inégalités d'accès

aux modes d'accueil restent particulièrement marquées dans les territoires ruraux, là où l'accueil individuel joue un rôle décisif. De son côté, l'ONAPE confirme la diminution de l'offre portée par les assistants maternels et alerte sur la perte potentielle de 300 000 places dans les prochaines années sous l'effet des départs à la retraite. Elle précise également que l'augmentation des places d'accueils en crèche, ne suffira pas à augmenter la totalité des places d'accueil si l'on n'augmente pas également les places au sein du premier mode d'accueil.

Un choix politique qui appelle une réponse nationale

Pour notre organisation nationale représentative des assistants maternels, certaines déclarations publiques laissant entendre que les crèches auraient vocation à « prendre le relais » d'une offre individuelle fragilisée sont profondément choquantes. Elles donnent le sentiment que l'affaiblissement de l'accueil individuel serait non seulement acté, mais presque accompagné comme une évolution inéluctable. L'absence d'une stratégie nationale volontariste de la part d'une institution telle que la CNAF suscite, à cet égard, de vives interrogations.

Nous considérons qu'il existe des pistes de solution, d'autant plus que nombre de professionnels exerçant en crèche choisissent ensuite de devenir assistants maternels. Ce métier continue de susciter de l'intérêt, mais il suppose, comme pour les professionnels des crèches eux-mêmes confrontés à des tensions de recrutement, une amélioration réelle des conditions de travail.

Le recul du nombre d'assistants maternels n'est pas une fatalité : il est le résultat d'un manque de reconnaissance, d'un défaut d'attractivité du métier et d'une absence de soutien politique à la hauteur des enjeux.

L'UFNAFAAM appelle donc solennellement les pouvoirs publics, la CNAF et l'ensemble des acteurs de la petite enfance à changer de cap. Il est indispensable de reconnaître pleinement l'accueil individuel comme une composante stratégique du service public de la petite enfance, de soutenir concrètement les professionnels en exercice, de renforcer l'attractivité du métier et de susciter de nouvelles vocations. Opposer les modes d'accueil ou organiser implicitement le retrait de l'un d'entre eux serait une erreur majeure. La France a besoin de complémentarité, d'équilibre territorial et d'une ambition claire pour garantir à chaque famille une solution d'accueil de qualité, accessible et pérenne.

L'avenir de l'accueil du jeune enfant ne peut se construire en rendant invisibles celles et ceux qui, chaque jour, accueillent, accompagnent et sécurisent la vie des tout-petits sur l'ensemble du territoire.

Contacts presse

Martine Orlak – UFNAFAAM

Sandra Onyszko – Communication

Courriel : contact@ufnafaam.org

Téléphone : 06 63 23 83 23